VENTES A L'ENCAN

7 VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété améliorée du Sixiéme District, pertant les numéros municipaux 2921 et 2923 avenue Leuisiane, dans l'Bet de l'avenue Cialborne et rue Magnolia et Place Belmont.

Fédix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolisse d'Orléans—No. 105,818—En roisse d'Orléans—No. 107,007—En vertu d'un writ de saisle et vente d'un writ de saisle et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foucières, No. 311 rue Baronne, rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent les les améliorations qui s'y trouvent les less améliorations qui s'y trouvent les rues dépendances qui y appartie toules les dépendances qui y appartie les rues forstall propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent les less améliorations qui s'y trouvent les rues des des propriétés forcières, No. 36, ou 710, est borné par les rues forstall propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les dépendances qui y appartie lorne.

L'entre publique à la Bourse des Propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent les less améliorations qui s'y trouvent les less améliorations qui s'y trouvent les rues forstall propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les dépendances qui y appartie de l'enchère publique à la Bourse des Propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toute les les améliorations que l'enchère propriété d'o

First due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement ties rues Forstall. Lizardi, Genius (actuellement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars a 8 trour cent depuis le 29 juillet 1913 étant de 200 dollars chacun et un billet de 2000 dollars chacun et un billet de 2,000 dollars et le dernier de 500 dollars jusqu'à la date de la vente; honoraires d'avocat au taux de 5 pour tent sur, le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et le

l'acte.

26me. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

36me. L'acquéreur devant payer le soide de l'adjudication; s'il y en a au comptant, dans le cas on le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontre ci-dessus priété comme il est démontré ci-dessus

s'intéret accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au les taxes ours su propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuelle-L'acquéreur devant assumer le

payement de deux billets, un pour 2,000 stollars et l'autre pour 500 dollars ci-stollars et l'autre pour 500 dollars ci-stollars secondement derrit jusqu'au smontant seulement du pro-rata prove-nant du net produit de la vente à chamant du net produit de la vente à cha-sum des billets l'intérêt seulement du int pro-rata provenant à chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'achetur de la propriété às-sumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passe devant Félix J. Dreyfous, notaire, de 26 juillet 1913, enregistre au bureau de hypothèques registre 1900, folio 397.

Shortf Civil de la Paroisse d'Orléans. A. D. DANZIGER, Jan-16,17,23,30fev-6,13,49

ANNONCE JUDICIAIRE.

N'ente de propriété de valeur du Troi-sième District. formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Frederichs G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR IN PRroisse d'orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisse et de vente qui m'a été adressé par l'Honor-able Cour Civile de District pour la Pa-roisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'en-thère publique à la Bourse des Pro-priétés Egnoères, No. 311 rue Baronne. éntre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, o fevrier 1914, à midi, la propriété cipeux certains lots de serre, ainsi que leutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Froisième District de la Nouvelle-Or-leans, dans l'îlet No. 1005, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Librais ou Johnson), désigné comme lois Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'appentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis l'incas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 pources et 2 lignes-de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le proces ct-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent de prix d'achat.

ENERGE Civil, Paroisse d'urléans, CARROLL, HENDERSON & CARROLL, erals ou Johnson), désigné comme lots

CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. jan-16,23,30fév-6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée jdu Quatrième District, portant les numéros municipaux 2005-2007 rue Ba-ronne, entre les rues St. Andrew et Joséphine.

The People's Homestead Association vs. Bartholomew Moran.

The People's Homestead Association vs.

Bartholomew Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parsociate de crite such in the People of the Peop

LOUIS KNOP.

deharif Civil Parolese d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL,

Avocats pour la demandercese.

Jan-16,17,23,30fév-6,13,19

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

sième District.

ANNONCE JUDICIARE. Vente de propriétés de valeur du Troi-

D. Charbonnet vs. The Consolidate! Realty and Manufacturing Co., Lid., Meyer S. Dreifus.

Receveur.

Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent ets les améliorations qui s'y trouvent de cette ville, désigné par le No. 60 dans de l'arche, et le rue Magnolia et la place Belmont sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, deté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, de 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pleds de face à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saiste dans le procès ci-dessus.
CONDITIONS — der. L'acquèreur devire payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement N. Galvez).

6. Het No. 35, ou 986, est borné par les rues Forstail, Lizardi, Joséphine (actuellement N. Prieur), et Celestine (actuellement N. Galvez).

6. Het No. 35, ou 1008, est borné par les rues Forstail, Lizardi, Celestine (actuellement N. Galvez).

6. Het No. 36, ou 1008, est borné par les rues Forstail. Lizardi, Celestine (actuellement N. Galvez).

6. Het No. 36, ou 1008, est borné par les rues Forstail. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez).

6. Het No. 36, ou 1008, est borné par les rues Forstail. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez).

6. Het No. 36, ou 1008, est borné par les rues Forstail. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez).

6. Het No. 36, ou 1008, est borné par les rues Forstail. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez).

7. Het No. 36, ou 1008, est borné par les rues Forstail. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Mirco). borne.

2. Ilet No. 27, ou wri, est borné par les rues Forstall, Lizardi. Prosper (actuellement N. Derbigny) et Bolidelle

les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'îlets, ainsi que tous les droits, voles ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon y compris tous les droits de crescriptions qui (s'y trouvent, situés dans le Troisième bistrict de la vulle de la Nouvelle-Orléans, toutes faisant face à la rue Forstall et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue ponices et trois lignes de face a ja rue. Forstail sur une profondeur entre li-knes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous

le nom d'étendue Lizardi. Le premier de cette étendue de terre est stute dans l'ilet 211, borné par les rues Forstall, Reynes, Nord Claiborne et 1458; tous etans complètement de-celle de terre plus complètement de-crités dans l'acte de vente par Manuel Geneor de Lizardi et Joseph Numa bassé devant Théodore crités dans l'arte de vente par Mandel Geneor de Lizardi et Joseph Numa Charbonnet, passé devant Théodore Ouyol, notaire, le 8 décembre 1899. Less bàtisses et amoliorations actuel-lement situées sur les propriétés ci-dessus décrités ne sont pas comprises dans la vente des dites propriétés. Saisse dans l'affaire ci-dessus. CONDITIONS — ter. L'acquereur de-vant payer au connotant le montant de

CONDITIONS — fer. L'acquéreur de-vant payer alt comptant le montant de reclamation des demandeurs étant un let de 2,500 dollars daté du 6 mars 3, jayable 8 mois après date, portant éret au taux de 6 pour cent par an depuis date jusqu'au pajement garant par hypothèque du vendeur sur la propieté prédité; aussi 5 pour cent sur la princté prédité; aussi 5 pour cent sur la princté prédité; aussi 6 pour cent sur la principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépeus du procès et venig et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

en a de dues sur là dite propriété.

2. L'acquereur devant assumer le pairment des billets survants garants par la même hypothèque ue vendeur le luffet accepté premièrement a tous, datés du 6 mars 4913, et portant l'interêt deputs leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 2,500 dollars chacun payables respectivement à 11 et 14 mois norés date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payable respectivement i, ars chacun payable respectivement 1, 2 at 4 ans après date, l'intérêt sur les tits billets du jour de la vente étant assumé par l'acquéreur.

3. Et le solde du prix de l'adjudica-tion, s'il y en a, au comptant. Dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la réclamation du deman-deur dûs sur la dite propriété comme il 4. L'acquéreur devra payer comptant es honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y les honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,500 dollars déjà du cl-dessus premièrement décrit.

5. Et l'acquéreur assumera le paigment des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au mortant du pro-rata de chacun d'eux au mortant du pro-rata de chacun d'eux au mortant du pro-rata de chacun d'eux en mortant de la vente de la au mointant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata deputs la date de la Yente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

Sharif Civil Paroisse d'Orléans. CHARLES LOUQUE,
Avorat pour le demandeur.
Jan-46,17,23,30fév-6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur, située à Mineburg.

Félix J. Dreyfous vs. Mme Rosie Moreau, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT COUR IN PA COUR CIVILE DE DISTRICT COUR la Paroisse d'Orléans — No. 106,811 — En vertu d'un writ de saisse et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inti-toiée, je procèderal à vendre à l'enchère publique à la Bousse des Propiétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le Premier District de cette ville, le Propier State de la pro-

ville.
Saiste dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: Pacquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS ENOP,
ShArif Civil, Paroisse d'Orléans.
A D DANZIGER D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur. jan-16,28,30fév-6,13,18,19

VENTES A'L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE.

ente de 4 lots de terre de valeur du troisième district faisant face à la London avenue, l'un d'eux formant le Dwyer Plano Company vs. Peter Brand. coin de la rue Law (fiet Dorgenois et

J. Lincoln vs. Melchio:

Wadenpfuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR IS PA rolese d'Orleans — No. 106,834 — En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Parolisé d'oricaus, dans l'affaire ci-dessus inti-tulée, je procèderai à vendre à l'en-chère publique à la Bourse des Pro-priétés Foncières, No. 311 rue Baronue, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de ville le JEUDI, 12 février 1914, à midi la propriété suivante décrite a savoir:

Quatre certains lots de terre avec

toutes les améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, dans la partie appelée Gemilly dans l'flet No. 1370 bornés par l'Avenue de Londres, les 1370 bornés par l'Avenue de Londres, les rues Dorgenois, Law et Nouvelle Or-léans désignés par les Numéros 7-8-9-10 sur un croquis ou plan d'arpentage dressé par Edgar Pillié, voyer le 17 Août 1906 et annexé à un ecte devant Buissière Rouen notaire daté du 11 mai 1909, suivant le quel lis mesurent chacun, trente deux pieds sur l'avenue de Londres sur cent vingt six pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 10, formant le coin de l'avenue de Londres et de la rue Law alse deux de l'arrections de Conditions—Comptant: l'acquéruer devant faire au moment de l'adjudication vant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cens sur le montant de son enchère.

Sharif Civil. Paroisse d'Orieans. OSCAR SCHREIBER, Avocat pour le demandeur Jan 9 16 23 30 — fev 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

d'une propriété améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 2012 rue Adams, dans l'flet des rues Burdette, Panola et Spruce. Poydras Homestead Association, en 11-

quidation, vs. Mme Grace Lopez,

épouse de Louis Debat. COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR IS PAroisse d'Oriéans — No. 106,828 — En flu d'un writ de saisse et de telho i m'a ele adresse par l'Honorable 1914, à midi, la propriété suivante dé-crite à savoir:

crite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les drorts, voies et privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dependent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Oriéans, dans l'ilet horné par les rues Burdette Adams Papola et Septie désien de la Contra de dette, Adams, Panola et Spruce, désigné par le numéro cinq sur un croquis an-nexé à un acte passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le ier août 1905, et par le même numéro sur un croquis de voyer dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 18 mai 1910 et annexé à un acte de vente passé devant William F. Brewer, notaire, le 4 juin 1910, suivant lequel dit dernier, croquits le dit lot est strid à dernier croquis le dit lot est stué à une distance de cent vingt pieds de la rue Spruce, et mesure vrenie pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.
Saisie dans le proces el-dessus.

levant déposer au moment de l'adjuication dix pour cent on prix d'achai. LOUIS KNOP. ERASTE VIDRINE, Avocat pour la de-

COUR C'VILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 106,919 — En arth oun writ de saisse et vente qui m'a été adrèsse par l'Honorable Cour n'a est de district pour la l'aroisse d'or-cans dans l'affaire et-dessus intitulée e procéderal à rendre à l'enchère pub-ique à la llourse des Propriétés Foit ieres. No. 311 iug Baronne, entre le District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à mbdi, la propriété suivante dé-crite à savoir: Deux certains lots de terre, ainsi que Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et rous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, sans l'Het No. 98, Burthe, Adams, Maple (autrefois Se-conde) et Hillary; les dits lots sont de signée par les numéros quatorze et quinze et mesurent caarun trente pieds de face à la rue Burme, sur cent vingt pieds en profondeus aquelle propriété porte les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe.

Carrie Burthe.

Saiste dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au
noment de l'adjudication devra faire
n dépôt de dix pour cent du prix
l'achat LOUIS KNOP, Sherif Civil de la l'aroisse d'Orléans. U. MARINUNI, Avocat pour la demanderesse. jan-17,83,30fev-6,43,18,19

'ANNONCE JUDICIARE.

Vento d'une grando propriété de valeur améliorée du Premier District, formant le cein des rues Magazine et Robin, portant le numéro municipal

Sherif Civil pour la Paroisse d'Orléans. DUPOUR ET DUFOUR, Avacats pour le demandeur, déc-47,28jan-4,9,16,23,29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un piano de valeur.

roisse d'Orléans - No. 105,966 roisse d'Orieans — No. 105,965 — En m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orieans dans l'affaire en-nessus initiulée, le procèderal à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARD/1, 3 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propiété suivante décrité à savoir:

En mon entrepôt, No. 508-512 rue Chartres, un piano, Lebmann & Sons Modèlé 197, en acajou avec tabourct et dessus de piano.

Salsie dans le procès ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOD.
Shérif Civil Paroisse d'Orieans.
HALL, MONROE & LEMANN,
JUSE14H MONTGOMERY.
Avocats pour la demanderesse.

Avocate pour la demanderesse. Jan-23,28fév-3

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numero municipal 3026 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

Suburban Building and Loan Association vs. Frederich H. Bommarius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans - No. 106,731 - En vertu d'un writ de saiste et de vente vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Parqisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir. Un certain lot de terre, ainsa que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voirs, privi-lèges et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiement de quelque fa-çon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues

cette ville, dans l'ilet borné par les rues Montegut. Clonet. Bourgogne et Nord Remparis, désigné comme lot le sur un plan de L. J. Pillé. voyer, daté du 3 décembre 1835. déposé en l'étude de A. Imcatel, ancien notaire, le Citt lot mesure, en mesure angiaise, 30 pieds de face à la rue Nord Remparis, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parailléles. Ieles.
Saisie dans le procès ci-de, ssus.
Conditions — Comptant; (l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cerit du prix d'acher.

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans SUTHON & LOOMIS. Avocats pour la demanderesse. Jan-16,17,23,30fév-6,13,18,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

cente de propriété de valçur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1414 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace.

Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,700 — En
vertu d'un writ de saisie et de vente
qui m'a été adressé par l'honorable
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'orléans, dans l'affaire et-dessus intitable, je procederai à la vente à l'encan,
à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 jan-vier 1914, à midt, la propriété suivante decrite à savoir: Shorif civil de la forcissa d'oriéana ERASTE VIDRINE, Avocat pour la demanderesse.

Jan 3 4 9 16 23 30—fév 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième postrict, portant les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe, entre les rues Adams et Hillary.

Prudential Savings and Homestead Society vs. Jackson J. Jefferson.

COUR C'VILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 106,919 — En artis o un writ de saisse et vente qui moment de la vente devant du montant de son enchère.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième pristrict de cette ville, borné par l'une pesque et Charitres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par J. H. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse sament, notaire, devant Alphonse sament, notaire, d'une du 37 juillet 1876, suivant lequel la d'imparte lignes et la rue Ruyale sur une profondeur de cent sept préds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes égales et paralleles.

Conditions — Cempiani: l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP.

BUCK, WALSHE ET BUCK, Avocats pour la demanderedse.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de menbles de maison assertis,

Philipott, Tutor, vs. William Ray. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolèse d'Orléans — No. 105,412 — En wertu d'un writ de fiert facias qui m'a été adressé par l'houorable Cour Livite de District pour la Parolèse d'ur-léans, dans l'affaire ci-dessus initinées le procéderat à vendre à l'enchône out liques dans le local ci-aprés désigné, le MAHDI, 27 janvier 1974, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, No. 508-512 rue Chartres, un lot de meubles de mai-son assortis, etc., suivant inventaire. CONDITIONS - Comptant. Sherif Civil Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
jan-40,81,27

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. P. Curren vs. H. L. Boasman DREMIERE COUR DE CITE de la Non-PREMIEHE COUR DE CITE de la Nouwelle-Orléans — No. 61,597 — En
vertu d'un writ de fieri factas qui m a
sié adressé par l'Honorable Première
Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans
le procèderai à la vente à l'encan à la
porte principale de la Nouvelle-Bâtisse
de Cour, sur la rue Royale, entre les
rues Conti et Si. Louis, dans le Second
District de cette ville, le VENDREDI, 30
janvier 1914, à 11 heures du matin, la
propriété suivante décrite à savoir:
Un piano, un tabouret,

Saiste dans l'affaire ci-desaus. Constable, Première Cour de Cité de Youvelle Orléans. Jan-19,25,30

I'm piano, un tabouret.



NUNN & CO. 3618 more New York

L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans

EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION OF GIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$9.00-Un An \$4.50-6 Mois | \$2.25-3 Mois | \$0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

\$12 15-Un An \$6.10-6 Mois \$3.05-3 Mois \$1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE. PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIOUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

- Un An | \$150 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

\$4.00 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois Les Abonnements Partent du ler et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans noire édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postanx on par Traites sur Express